

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à 18H15, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

**Étaient présents** : MM Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Mme Dominique HAZUCKA, MM Michel LEGER, Pascal PESSOZ, Mmes Elodie POZIN-ROUX, Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

**Étaient absents** : MM Damien BLANC et Vincent MAITRE

Convocation du : 16 mai 2023 - Affichage du : 16 mai 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9/ Conseillers représentés : 0

Alain EYNARD-VERRAT a été élu secrétaire de séance.

---

Appel des conseillers municipaux : Il est constaté à 18H15, la présence effective de 8 conseillers municipaux. Le quorum est constaté.

Monsieur Alain EYNARD-VERRAT est désigné secrétaire de la séance du conseil municipal.

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2023

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 23 mars 2023, à l'unanimité des membres présents

### DECISIONS DU MAIRE PAR DELEGATION

- DEC 003/2023 – Travaux extension des réseaux eaux usées et eaux pluviales au Chef-lieu
- DEC 004/2023 – Marché de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la conduite d'adduction de VERROCHAS

Arrivée d'Elodie POZIN-ROUX à 18H35

### DÉLIBÉRATIONS

**DÉLIBÉRATION N° 2023-046 : RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES DE REMPLACEMENT, OCCASIONNELS ET SAISONNIERS**

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour

**DÉLIBÉRATION N° 2023-047 : RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIÉ A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-048 : EMPLOIS D'ÉTÉ – création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (en application de l'article L 332-23-2° du Code général de la fonction publique)**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-049 : TABLEAU DES EMPLOIS**

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour

**DÉLIBÉRATION N° 2023-050 : LOTISSEMENT LES NOYERS – conventions amiables de servitude**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-051 : ACQUISITION DE BIENS VACANTS ET SANS MAITRE « CHARVIN ALEXANDRE HENRI)**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-052 : ACQUISITION DE LA PARCELLE L 229**

Adoptée par 6 voix POUR et 1 voix CONTRE (Mme Elodie POZIN-ROUX et M. Pascal PESSOZ n'ont pris part ni au débat ni au vote)

**DÉLIBÉRATION N° 2023-053 : DÉSAFFECTATION ÉCOLE DU PLAN**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-054 : AMÉNAGEMENT D'UNE PLACE DE VILLAGE ET TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE – organisation d'un atelier de travail**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-055 : TARIFICATION RELATIVE A L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉLIBÉRATION N° 2023-056 : BAIL À FERME D'ALPAGE ET CONTRAT DE PRET À USAGE AVEC LE GROUPEMENT PASTORAL DE MONTAGNY**

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Conformément à la nouvelle loi sur la publicité des actes et à l'article L2125-25 du CGCT, la liste des délibérations remplace le compte rendu du Conseil municipal.

Vous trouverez sur le site Internet de la Mairie le procès-verbal du Conseil ainsi que les délibérations du Conseil municipal du 23 mai 2023